



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 19 mars 2019

Communiqué de presse

POINT D'ÉTAPE SUR L'EXPÉRIMENTATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD



Le 17 janvier dernier, Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a annoncé que le département du Nord faisait partie des treize départements pilotes pour l'expérimentation du service national universel (SNU) à compter du 15 juin prochain.

Le service national universel est un engagement fort du président de la République, visant à impliquer davantage la jeunesse française dans la vie de la Nation, à promouvoir la notion d'engagement et à favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Les jeunes appelés volontaires mobilisés pour cette phase de préfiguration participeront d'abord en juin 2019 à un **séjour de cohésion** de douze jours. Puis, ils réaliseront dans un second temps leur **mission d'intérêt général**, d'une durée totale de quinze jours (soit 84 heures), entre juillet 2019 et juin 2020. Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une **période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans**.

Pour la phase de lancement, un appel à candidature a été lancé, début mars, par la préfecture du Nord et la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN). Les jeunes résidant dans le département du Nord, âgés de 16 ans, qui souhaitent s'engager peuvent envoyer, jusqu'au 5 avril, leur candidature au Service national universel via le site SNU-jemengage.fr, à l'adresse dédiée pour le Nord : pref-candidature-snu@nord.gouv.fr

Le préfet du Nord appelle tous les jeunes intéressés à candidater pour participer à ce dispositif inédit promouvant trois objectifs que sont : la cohésion nationale et territoriale, la prise de conscience, par chaque génération, des enjeux de la défense et de la sécurité nationale et le développement de la culture de l'engagement.

Au début du mois d'avril, une sélection sera effectuée par le préfet et le recteur d'académie. Si leurs candidatures sont validées, les jeunes concernés recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement autre que celui du département où ils résident. Le SNU sera entièrement gratuit pour les jeunes et leurs familles.

Dans le département du Nord, la gouvernance du projet est assurée par M. Pierre Del Puppo, chef de projet SNU, accompagné d'une équipe actuellement constituée de :

- Thierry Hegay, sous-préfet de Cambrai
- Patrick Piret, représentant la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
- Thomas Bertin, représentant la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)
- Marc Magnone, représentant l'état-major interministériel de zone (EMIZ)
- Jean-François Canet, représentant la préfecture du Nord

Deux sites ont été sélectionnés dans le Nord pour l'expérimentation du SNU. Il s'agit du **lycée le Corbusier de Tourcoing** et de la **base du parc à Morbecque**.

Le contenu du séjour de cohésion comporte sept blocs de compétences : temps protocolaire, développement personnel, résilience, droits et devoirs de la citoyenneté, préparation à l'engagement, esprit de défense et démocratie interne.

L'identification des intervenants-formateurs qui prendront en charge les activités et ateliers est en cours.

L'encadrement du SNU sera pris en charge par des personnels qualifiés, formés, recrutés parmi les personnels volontaires des services de l'État et du mouvement associatif.

La Mission nationale de préfiguration du SNU suit la bonne mise en œuvre des actions, notamment dans le département du Nord.